

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE DU 19 janvier 2023

Le conseil municipal de la commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Treigny, le jeudi 19 janvier 2023 à 20h30 sous la présidence du maire Paulo Da Silva Moreira.

Présents : Paulo Da Silva Moreira, Christiane Lemoine, Serge Brousseau, Dominique Morisset, Laurent Simon, Najiba Hadjalli, Jean Marie Jollet, Pierrette Gallon, Lise Bruneau, Alain Mény, Martine Viratelle, Françoise Reibell, Maryse Ferrand, Jérôme Cagnat, Daniel Major Domo.

Absent : Antoine Pierlot

Secrétaire de séance : Françoise Reibell

Ajout d'une délibération, réfection de la toiture de l'Eglise de Perreuse.

Démission de Christine Vinardy par courrier adressé au conseil municipal et lu au conseil par Paulo Da Silva Moreira.

Approbation du précédent compte rendu à l'unanimité.

Délibérations

-Autorisation au CDG 89 pour le renouvellement du marché d'assurance Statutaire Sofaxis.
Accepté à l'unanimité.

-Convention maintenance préventive du SDEY pour 171 points lumineux. Proposition pour une visite annuelle au lieu de trois. Changement des éclairages avec passage aux LEDS courant 2023 comprenant la maintenance gratuite pendant cinq ans.
Adopté à l'unanimité pour une visite annuelle.

-Demande de rachat d'un ancien réfrigérateur stocké au latil par Jérôme Erlem au prix de 120 euros.
Accepté à l'unanimité, au bénéfice de la coopérative des écoles.

-Proposition d'achat de parcelles pour 7 372 euros, L391, L392, L393 et ZH n° 23 sises près du Bois La Belle, pour une superficie totale de 2ha 63a et visitées par Dominique Morisset et Jérôme Cagnat.
Les parcelles ne contiennent que peu de bois, refusé à l'unanimité.

-Convention relative retraite à façon avec le CDG89, déjà validée l'année précédente, proposition de délibération perenne si peu d'augmentation.
Adoptée à l'unanimité.

-Desserte forestière, présentation par le maître d'œuvre d'un nouveau tracé, la commune de Moutiers ne pouvait pas s'engager sur 2022, les subventions diminuent et si Moutiers ne suit pas, le chemin serait stoppé.

Il est proposé d'arrêter le projet ce qui est accepté à l'unanimité.

-Contribution due au SDIS 89 : 29 526,32 euros pour 2023
Adopté à l'unanimité.

-Convention Bibliothèque Départementale avec la Bibliothèque Communale, renouvellement pour 3 ans, adoptée à l'unanimité.

-Proposition de délibération pour demande de subvention pour réfection de 45 m2 de toiture de l'église de Perreuse.

Devis de l'entreprise Vrain pour 12 487,80 € TTC et l'entreprise Dury pour 27 982,80 € TTC (Surcoût pour crochet de tuiles). La proposition sur la base de l'entreprise Vrain est acceptée à l'unanimité.

Décisions

-Demande de location du Relais de Sainte Colombe par Monsieur Arnaud Grandjean. Actuellement chef à Levallois du restaurant « Les envies » qu'il dirige avec son épouse et dont il finalise la vente. Un chiffrage du matériel est à prévoir prochainement. Un rendez-vous est à prendre entre le maire, les membres du conseil municipal et Mr Grandjean

-Demande de location de « la maison Léa » pour en faire un atelier, par un nouvel ébéniste installé à l'école de Sainte Colombe. Le bâtiment est actuellement sans électricité, la toiture et les huisseries sont à refaire. Chiffrage à effectuer pour la toiture et l'électricité afin de soumettre la demande au conseil, les portes et divers travaux intérieurs seraient pris en charge par le locataire. Visite prochaine des locaux par les membres du conseil municipal.

Devis

-Devis de réfection de trottoir sur 9 m, devant chez Monsieur Gassat à Sainte Colombe, devis ajourné, daté de juin 2022.

-L'APCP souhaite planter des arbres dans le jardin du couvent : 4 arbres dont 3 fruitiers pour un devis de 235 euros TTC :
2 voix contre, 2 abstentions, accepté.

-Une réunion a eu lieu pour la stérilisation des chats, dossier à compléter pour obtenir une aide de la fondation Brigitte Bardot. Des bons de stérilisation pourraient être alloués. Martine Viratelle prend en charge le dossier afin de le faire valider.

-Achat de 2 tables et chaises pour l'école de Treigny pour un montant de 348,23 euros TTC
Adopté à l'unanimité

Tour de table

-Etude en cours, installation chaudière à bois à l'école primaire, en attente de devis.

-Le billard sera installé dans la bibliothèque de Sainte-Colombe.

-Travaux de la plate forme d'atterrissage de l'hélicoptère en cours.

-Bilan de Panoramic Cinéma :

118 entrées en 2021 pour 4 séances, 227 entrées en 2022 pour 10 séances

-Projet sortie Bowling pour les jeunes à Cosne le 25 février.

-AG comité des villages en fête 28 janvier 2023 à 17 h

-Feux des Brandons 18/02/2023 à Perreuse

-Foire du Renouveau 12/03/2023 à Treigny, réunion de préparation le 20/02/2023 à 20h30

-Le prix du banc proposé par Aurélien Lemire dépasse le budget prévu. Après réflexion le choix se porte sur un banc avec dossier pour mieux convenir aux besoins du cimetière.

-Aménagement plaque cimetière en cours.

-Fossé à déboucher, route des Fragnes à Perreuse.

-Eclairage interieur de l'Eglise de Treigny trop faible, à revoir.

-Certains panneaux d'affichage des hameaux sont accrochés aux poteaux électiques, à modifier.

-Rappeler dans le bulletin d'information les règles d'entretien des arbres en bordure de route par les propriétaires.

-Comission travaux se réuniera samedi 28 janvier à 14 heures.

Fin de séance à 23h40